

Relevé des délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2025

Vote des tarifs 2026 : Le Conseil Municipal approuve les tarifs 2026, avec une augmentation pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des contrevaleurs des redevances de l'Agence de l'Eau.

Ventes diverses : Le Conseil Municipal approuve les deux offres mieux-disantes présentées pour l'ancienne épaveuse et le système arrosage du stade de football).

Mise en vente matériel divers : Le Conseil décide de mettre en vente l'ancienne étrave et les rampes de chargement au plus offrant.

Acquisition étrave pour le tracteur : Le Conseil Municipal modifie la délibération prise précédemment en tenant compte du fait que la participation intercommunale est plafonnée à 4 500 euros.

Aménagement du stade de football – Avenant 2 au lot 1 : Le Conseil Municipal approuve l'avenant présenté.

Aménagement de la Place des Sénecterre – Avenant 1 au lot 2 : Le Conseil Municipal approuve l'avenant présenté.

Aménagement du Gymnase municipal : Après présentation du projet et de l'estimatif, le Conseil Municipal approuve le plan de financement et autorise Mr le Maire à demander les subventions correspondantes.

Convention d'occupation du domaine public – SCP vétérinaires du Monastier : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec la SCP vétérinaires.

Convention avec le collège Laurent Eynac pour la fourniture des repas : Le Conseil Municipal approuve la convention présentée et autorise Mr le Maire à la signer, sachant que les tarifs restent inchangés pour 2026.

Convention de mise à disposition de personnel - Antenne France Services Lantriac : Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la mise à disposition de personnel pour l'antenne France Services de Lantriac.

Convention service secrétaire mutualisée de la Communauté des communes : Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de l'adhésion de la commune à ce service aux mêmes conditions qu'en 2025.

Créations de postes suite à avancement de grade : Le Conseil décide de créer deux postes à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Modification délibération RIFSEEP aux agents : Le Conseil Municipal approuve les nouvelles modalités d'attribution du RIFSEEP qui sera dorénavant applicable aux agents de catégorie A.

Mise en place d'une mutuelle complémentaire santé pour les agents communaux : Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune à la complémentaire proposée par le Centre de Gestion et fixe le montant mensuel de la participation communale pour les agents à 20 €.

Suppression de la régie de recettes - Tennis municipal : Le Conseil Municipal approuve la suppression de la régie de recettes du Tennis.

Modification Régie de recettes de la bibliothèque : Le Conseil approuve la modification de cette régie de recettes pour y inclure les ventes de livres.

Modification et révision du PLUi : Le Conseil approuve les modifications présentées et demande à la Communauté de Communes de demander l'intervention de l'EPF pour l'ouverture d'une nouvelle zone d'activités au lieu-dit le Chamarier.

Implantation panneau entrée de bourg – côté La Rousselle : Le Conseil Municipal approuve le déplacement du panneau d'entrée de bourg à La Rousselle.

Convention de passage ENEDIS Saint Victor et La Fuye : Le Conseil approuve les conventions présentées et autorise Mr le Maire à les signer.

Reprise de l'activité Saut à l'élastique au Viaduc de la Recoumène : Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la SARL Mr JUMP et autorise Mr le Maire à signer une convention d'utilisation du viaduc.

Motion AMF : Le Conseil soutient la proposition de motion de l'AMF présentée.

Quart d'investissement pour 2026 : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à engager des dépenses d'investissements à hauteur du quart des dépenses budgétisées sur l'exercice précédent.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 janvier 2025 à 20 heures